

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 28 MAI 2013

L'an deux mil treize, le vingt-huit mai à dix-neuf heures, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni à la Mairie sous la présidence de HENNON Jean-Louis, Maire

Présents : Messieurs HENNON Jean-Louis, DE SAINT LOUP Simon, MECEFFAH Maurice, DECHILLY Michel, PICHARD, Christophe, ROBILLARD Georges, THIRY Olivier et Madame SZEWCZYK Bernadette.

Absents excusés : Messieurs GAWLAS Laurent, HUCHEZ François, DE SAINTLOUP Philippe.

Membres en exercice : 11

Présents : 8 Votants : 8

Date de convocation : 22 mai 2013 Date d'affichage : 30 mai 2013

Monsieur PICHARD Christophe a été élu secrétaire

Ordre du jour :

- Curage du fossé de la station d'épuration,
- Repas Commune, Inauguration de la Mairie et Exposition de l'Association des Chars,
- Acquisition du chemin de Mme DE SAINT LOUP,
- Questions diverses

CURAGE DU FOSSE DE LA STATION D'EPURATION

Monsieur le Maire fait le point sur le fonctionnement de la station, le conseil décide de demander un devis pour le curage de la fosse de rejet. Un devis a été demandé auprès de la société EIFFAGE, pour une grue. Remorques fournies.

REPAS DE LA COMMUNE

Monsieur le Maire propose que le repas de la commune soit annulé, en expliquant à la population qu'une autre manifestation d'importance aura lieu avec l'inauguration de la Maison Communale et de la Maison d'Accueil du Circuit des Chars.

ACQUISITION DU CHEMIN DE MME DE SAINT LOUP

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, :

- **Charge** M. le Maire d'engager toutes les démarches utiles pour acquérir la parcelle appartenant à Mme DE SAINT LOUP, pour la réalisation d'un chemin communal,
- **Autorise** M. le Maire à signer tout document y afférant.

QUESTIONS DIVERSES

- Décision d'acquisition de 3 extincteurs.
- Le Conseil Municipal décide de ne pas renouveler le contrat de M. DEVISSCHER.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30.